NON A LA DISPARITION des AADE
DANS LES ECOLES des Bouches-du-Rhône !

La réduction drastique des contrats aidés par le gouvernement Macron-Philippe en juillet compromet le fonctionnement des écoles et a perturbé la rentrée. Dans les prochains mois, ce sont les contrats de plusieurs centaines de personnels assurant l'aide à la direction d'école, mais aussi l'accueil des élèves et des parents, qui ne seront pas renouvelés dans les Bouches-du-Rhône.

Les seules missions renouvelées pour les CUI (Contrat Unique d'Insertion) seront destinées à l'accompagnement des élèves en situation de handicap, ce qui entraîne de fait la disparition totale des AADE.
Les écoles ne sont donc pas préservées de la suppression des contrats aidés et au plan national il y en aura 23 157 de moins que l'année précédente !

Depuis le début, nous dénonçons la précarité de ces contrats relevant avant tout d'un traitement social du chômage tout en soulignant que les missions remplies, tant celles d'AVS que celles d'aide à la direction au sens large sont indispensables au bon fonctionnement des écoles.

Les personnels AADE (Aide Administrative à la Direction d'Ecole) ont une fonction qui est devenue au fil des années une aide indispensable au bon fonctionnement des écoles, et aux directrices et directeurs, dont les tâches administratives s'alourdissent chaque année. Avec les contraintes liées au contexte actuel, (plan vigipirate notamment), les AADE assurent une mission indispensable dans les écoles en aidant à la surveillance des entrées, dans laquelle ils s'investissent pleinement malgré la précarité de leurs contrats. Sur les temps de classe, ils accueillent les enfants (rdv d'orthophonie, médicaux,…) et les parents, assurent le bon fonctionnement interne de l'école.

Nous dénonçons la brutalité avec laquelle ces collègues précaires ont appris le non renouvellement de leurs contrats, les condamnant, sans ménagement aucun, au chômage. C'est un véritable plan de licenciement massif : inacceptable !

L'intersyndicale avait déjà rencontré le Préfet en juillet pour s'opposer aux 150 suppressions de postes et remettre plus de 3000 signatures de la pétition recueillies en seulement une semaine.

Aujourd'hui, on nous annonce la fin des AADE : amplifions la mobilisation !

Les personnels enseignants, AADE, AVS, AESH, municipaux, parents d'élèves exigent :

- **le maintien de tous les postes d'AADE**
- **le renouvellement de tous ces contrats jusqu'à leur terme**
- **la transformation de ces missions indispensables en véritables postes statutaires de la Fonction Publique**
- **la réelle mise en œuvre d'une formation professionnelle**

Nom Prénom	Qualité	Ecole	Commune	Signature